



Arnaque le bon coin - a l'aide

Par **ludoduf**, le **23/12/2010** à **15:43**

Bonjour,
voici mon problème :

j'ai acheté mi-octobre un téléphone via le boncoin. Le vendeur stipulait dans son annonce que le téléphone était neuf garanti. Donc je contacte la personne par mail et par téléphone, puis on se donne rendez vous une heure après afin d'effectuer la vente. je constate le téléphone, tout à l'air en ordre. Je lui demande donc la facture comme stipulé dans l'annonce et là il me dit qu'il ne l'a pas sur lui mais qu'il me l'envoie le lendemain par courrier ou en copie par mail mais que de toute façon s'il y a le moindre soucis je le rappelle et lui verra avec le SAV de l'opérateur car c'est lui qui a acheté ce téléphone à la base. donc je lui fais confiance et le paie en liquide.

Arrivé chez moi, je manipule un peu le téléphone, puis laisse le téléphone de côté pendant une semaine car faute de temps pour plonger dedans. Donc une semaine après, et pas de facture reçue, je me remet à utiliser le téléphone et là plus de batterie donc je le branche mais rien à faire, il ne veut plus charger, le chargeur est OUT... donc je contacte mon vendeur sympathique et joviale et il me dit qu'il s'occupe du problème, mais que je dois lui indiquer le numéro IMEI du téléphone inscrit sous la batterie du téléphone et qu'il va contacter le SAV, etc , et je lui redemande en passant la facture, et il me dit donc qu'il faut qu'il y pense, qu'il va me l'envoyer... donc après une semaine d'attente encore, je reçois un coup de téléphone du vendeur pour me dire que je vais recevoir un colis de l'opérateur avec le chargeur neuf, que je reçois effectivement bien deux trois jours après. Donc je peux enfin recharger le téléphone qui fonctionne bien, mais toujours pas de facture... puis par hasard je regarde la boîte d'emballage par curiosité et m'aperçois que le numéro IMEI de l'emballage ne correspond pas au numéro IMEI du téléphone, qu'il manque également la carte SD fournie lors de l'achat. Donc je commence à me poser de réelle question sur l'origine du téléphone et essaie de recontacter ce vendeur mais là plus de nouvelles, que ce soit par mail, par sms, par téléphone même en laissant des messages sur son répondeur...

Donc après multiples messages peu fructueux, je réclame le remboursement du téléphone que je n'ai utilisé qu'une heure en 2 mois de possession, et lui ai même prévenu que j'allais porter plainte pour vente frauduleuse, pour abus de confiance.
donc que dois je faire pour récupérer mon argent car je ne veux pas de ce téléphone sans facture

merci

Par **chaber**, le **24/12/2010 à 07:38**

Bonjour,

[citation] donc que dois je faire pour récupérer mon argent car je ne veux pas de ce téléphone sans facture [/citation]

Pourquoi avoir accepté au départ d'acheter ce téléphone sans facture?

Vous précisez que cet appareil fonctionne bien et que le vendeur a fait le nécessaire pour obtenir du SAV un chargeur.

Par **ludoduf**, le **24/12/2010 à 10:47**

bonjour,

tout simplement par confiance, lors de la remise en main propre, la personne cherchait sur elle la facture, (ou faisait semblant???) mais bon, je lui ai fait confiance quand il m'a dit qu'il me l'a donnerai ultérieurement.

pour le chargeur oui, il s'en ait occupé, mais pourquoi ne veut il pas me donner la facture s'il en dispose ? peut être a-t-il un ami qui travaille chez l'opérateur ?

je la réclame tout simplement pour pouvoir bénéficier de la garantie.

j'ai appelé l'opérateur et ils ne veulent rien me dire sur ce téléphone... ni me fournir un duplicata de facture.

donc je ne sais pas d'où provient ce téléphone, s'il est volé ou non

donc je ne m'en sers même pas du coup, il traîne dans sa boîte depuis deux mois

Par **corima**, le **24/12/2010 à 13:44**

Bonjour, de toutes les façons, la facture et la garantie n'auraient pas été à votre nom, donc tout aussi difficile de prouver qu'il vous appartient

Puisqu'il fonctionne, servez vous en, plutôt que de le laisser dans une boîte, ou revendez le en disant que vous n'avez plus la facture et débarrassez vous du problème, surtout que s'il fonctionne très bien, vous n'aurez pas de mal à le revendre avec une batterie neuve en plus

Par **ludoduf**, le **24/12/2010** à **14:27**

bonjour,

merci pour ton conseil, c'est vrai que j'y ai pensé à le revendre, mais je me dis que le vendre sans facture va être plus difficile, surtout pour prouver qu'il est garanti. donc que je vais être sûrement perdant car je vais devoir le revendre moins cher que je ne l'ai acheté...

Par **corima**, le **24/12/2010** à **14:34**

Mieux vaut perdre un peu que tout. Et c'est très rare qu'un particulier fournisse la facture. D'ailleurs, dans l'annonce pour le revendre, évitez de dire que la facture ne sera pas fournie, ce qui risque de faire douteux

J'en ai vendu un dernièrement, sans facture, sans garantie et sans mode d'emploi, il ne me restait que le telephone qui dormait dans un tiroir mais en excellent etat. Il est parti en une journee sur leboncoin